

CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50

Fonds commun de placement de droit français
Conforme à la Directive 85/611/CEE
24 Place Vendôme, 75001 Paris - France

Service financier belge : FASTNET BELGIUM S.A.
Avenue du Port, 86C, b320, B-1000 Bruxelles

Paris, le 27/12/2011

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50.

La stratégie d'investissement est modifiée dans le Prospectus, notamment dans les paragraphes « Actions », « Titres de créances et instruments du marché monétaire » et « Titres intégrant des dérivés » : la limite actuelle de 25 % de l'actif net en exposition aux pays émergents est supprimée. Dans l'absolu, le fonds pourrait donc désormais être exposé à hauteur de 100% de son actif, au lieu de 25 % de son actif, en actions émergentes, en titres de créances et instruments du marché monétaire des pays émergents, en titres intégrant des dérivés des pays émergents.

Les perspectives de croissance des économies émergentes et les opportunités d'investissement qui en découlent sont susceptibles de nous amener à renforcer nos avoirs sur cet univers d'investissement, et justifient ainsi l'abandon de la restriction de 25%. Ce changement engendre une modification potentielle significative du profil rendement/risque du fonds, puisqu'il implique un plus grand risque lié à l'investissement sur les pays émergents dont les conditions de fonctionnement et la surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Nous attirons votre attention sur le fait que le profil rendement risque du fond sera augmenté et pourrait ne plus correspondre à vos attentes. Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller pour vérifier l'adéquation du nouveau profil de risque du fonds.

Le 20/12/2011, l'Autorité des Marchés Financiers a donné son agrément pour cette mutation.

La date d'effet de cette modification est prévue le 30/12/2011.

Vous pouvez obtenir le rachat de vos parts sans frais (hors taxes éventuelles) pendant une durée de trois mois, à compter de la réception de ce courrier.

Le prospectus complet et le prospectus simplifié de l'OPC ainsi que le dernier rapport annuel et s'il est publié, le rapport semestriel subséquent sont disponibles sans frais au siège social de Carmignac Gestion, 24 Place Vendôme - 75 001 Paris et au siège social du service financier belge, Fastnet Belgium S.A., Avenue du Port, 86C, b320, B-1000 Bruxelles.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour vous fournir, si vous le désirez, des renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Eric HELDERLÉ